

Dimitriye Tchemirikits, affirme avoir vu deux corps rôtis, l'un près des baraquements de Shobé, l'autre près du village de Krivolak. Quels étaient ces cadavres et qui les avait brûlés ? Il est incapable de le dire. Plus loin, il certifie que 4 de nos blessés du 15<sup>e</sup> régiment ont eu leurs blessures pansées par des docteurs bulgares, et qu'on les a laissés ensuite à l'hôpital bulgare où l'on avait oublié 4 soldats valides que les Bulgares avaient condamnés à mort. Grâce à un sergent bulgare, les blessés réussirent à s'échapper. Ils racontent aussi que pendant qu'ils étaient à l'hôpital, des Bulgares blessés leur montraient leurs blessures en disant : « Regardez l'ouvrage de vos bombes. » Rien d'autre à signaler dans cette section.

Du commandant de la Division morave, régiment de cavalerie, 1<sup>re</sup> réserve, rien à noter concernant les cruautés bulgares.

d) Le commandant de cavalerie de la Division morave, 2<sup>e</sup> réserve, rapporte que les patrouilles ont rencontré en plusieurs endroits les cadavres mutilés de nos soldats : par exemple, les mains étaient coupées, la peau arrachée du dos, la tête et les jambes enlevées. Tout ce qui précède est expédié comme suite des rapports envoyés précédemment.

Le Commandant,  
Général Bozsha YANKOVITS.

N<sup>o</sup> 9,206

N<sup>o</sup> 4.111 (télégramme expédié de Sokolartsi, 20 juillet).

VI. — Le commandant de la division morave, 1<sup>re</sup> réserve, envoie le rapport n<sup>o</sup> 924, daté du 29 juin, comme suite du rapport n<sup>o</sup> 852, du 26 juin.

Les rapports suivants nous ont été envoyés par le premier régiment d'infanterie.

a) En passant sur les positions où le combat avait eu lieu entre les Bulgares et la division de Timok, 2<sup>e</sup> réserve, nous trouvâmes les cadavres mutilés de nos soldats. L'un d'eux avait eu la tête coupée, le corps était enfoui sous un tas de pierres pour le cacher à la vue ; on ne put pas trouver la tête. La face d'un autre avait été mise complètement à vif ; on avait enlevé toute la peau ; un autre avait eu les yeux arrachés, un autre avait été rôti.

b) Sur les positions comprises entre les baraquements de Shobé et Toplika, où le 1<sup>er</sup> bataillon avait marché en avant-garde du 24 au 25 juin, nous rencontrâmes d'effroyables spécimens de mutilation de soldats serbes qui avaient été tués ou blessés pendant le combat ; quelques-uns avaient les yeux arrachés, d'autres le nez et les oreilles déchiquetés et la bouche déchirée d'une oreille à l'autre. D'autres étaient honteusement mutilés, le ventre ouvert et toutes les entrailles dehors.

Par ordre du Commandant,  
Chef d'état-major D. J. PESHTS.

N<sup>o</sup> 3594 (télégramme expédié d'Istip, 30 juillet).